



L'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire recrute son·sa directeur·trice.

L'ARB Centre-Val de Loire a été créée le 1er janvier 2019. L'État, la Région Centre-Val de Loire, l'Office Français de la biodiversité (OFB) et les Départements du Cher et de l'Eure-et-Loir en sont les membres constitutifs.

Co-financée par le Conseil régional et l'OFB, l'Agence fédère 22 partenaires locaux, régionaux et nationaux au sein de son conseil d'administration. L'équipe de l'ARB Centre-Val de Loire est composée de six personnes.

L'Agence régionale de la biodiversité en Centre-Val de Loire (ARB Centre-Val de Loire) vise à renforcer les dynamiques partenariales, en conférant en particulier une meilleure cohérence aux initiatives publiques en faveur de la biodiversité. Elle a pour ambition d'accompagner les projets de territoire à des échelles opérationnelles. Elle favorise le développement de la connaissance autour de l'état de la biodiversité régionale et des enjeux afférents, et utilise la mobilisation citoyenne en tant que facteur déterminant pour une évolution durable de nos sociétés en faveur de la biodiversité.

Les membres de l'ARB Centre-Val de Loire s'engagent, à ce titre, à travailler et coconstruire des actions dans une approche positive de la biodiversité, reconnaissant la biodiversité comme une richesse essentielle et non pas une contrainte.

Les missions statutaires de l'ARB Centre-Val de Loire sont les suivantes :

- 1) Développement des connaissances en lien avec le monde scientifique et les bases de données déjà existantes dans les institutions productrices de connaissances ;
- 2) Appui technique et administratif, ingénierie de projet ;
- 3) Formation, sensibilisation et communication.

De formation supérieure technique, vous justifiez d'une expérience significative dans des postes de cadres opérationnels, cadres dirigeants ou en direction sur des missions d'intérêt général et d'utilité publique dans le secteur de l'environnement.

Manager confirmé et force de proposition, votre hauteur de vue, votre sens stratégique et votre leadership associés à votre capacité à fédérer, vos qualités d'écoute, de diplomatie et votre fort relationnel seront vos atouts pour réussir dans votre mission.

Contact : Géraud de Saint Albin, directeur environnement et transition énergétique Région Centre-Val de Loire, Tél. : 02.38.70.32.42, @ : geraud.de-saint-albin@centrevalde Loire.fr

Contrat de droit public à durée déterminée pour un mandat de cinq ans (3 ans + 2 ans), prise de fonction au 1er janvier 2022,
Poste basé à Orléans, déplacement région Centre-Val de Loire et France
Rémunération à négocier selon expérience, 40 000 € à 60 000 € bruts

Missions du directeur :

Le directeur dirige l'établissement. À ce titre, il assume une responsabilité professionnelle et stratégique, financière et sociale. En qualité d'ordonnateur de l'établissement, il est responsable à part entière des dépenses et des recettes. Le directeur dispose d'un mandat d'exécution du projet de l'Agence régionale pour la biodiversité validé par le conseil d'administration.

Le directeur, avec l'appui d'un gestionnaire, prépare chacune des séances du conseil d'administration en lien avec le président, qu'il s'agisse des aspects budgétaires et stratégiques, voire plus prospectifs et aux évolutions à engager pour mieux répondre aux enjeux. Les décisions du directeur s'inscrivent dans le cadre général des orientations définies par le conseil d'administration.

Modalité de recrutement du directeur :

Le directeur est nommé par le président à partir du projet d'orientation que le directeur propose pour l'agence régionale de la biodiversité.

Les candidatures présentées au président font l'objet d'un avis des personnes publiques du conseil d'administration (vote à la majorité des deux tiers) à partir d'un examen du projet d'orientation que chaque candidat propose pour l'agence régionale de la biodiversité.

La durée de son mandat est de cinq ans, renouvelable par période de trois ans. En tout état de cause, la durée du contrat (nécessairement de droit public à durée déterminée) est égale à la durée du mandat.

Les candidats(es) intéressé(es) présenteront un dossier de candidature comprenant :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- les prétentions salariales et la date de disponibilité ;
- les coordonnées complètes : mail et téléphone portable du candidat.

Ce dossier devra parvenir au plus tard le 2 avril 2021 (minuit) à l'adresse suivante : geraud.de-saint-albin@centrevallde Loire.fr

Les candidats seront sélectionnés par un jury composé de représentants de la DREAL, de l'OFB, de la Région Centre-Val de Loire, et des autres personnes publiques du CA.

À l'issue de cette première sélection, les candidats retenus seront invités à rédiger une note d'intention et de projet qu'ils présenteront lors d'une audition devant le même jury en septembre 2021.

Le choix définitif se fera à l'issue des auditions, et dans le respect des avis et validations, délibérations et actes de rigueur.